



Norois

Environnement, aménagement, société

243 | 2017

Capital environnemental et espaces emblématiques

La dune du Pilat au prisme du capital environnemental : tour d'horizon des valeurs d'un « tas de sable »

*The Pilat Dune through the prism of environmental capital: an overview of the
values of a « sand pile »*

Véronique André-Lamat, Mayté Banzo et Solange Pupier-Dauchez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/norois/6087>

DOI : 10.4000/norois.6087

ISBN : 978-2-7535-6537-1

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 2 novembre 2017

Pagination : 55-70

ISBN : 978-2-7535-6465-7

ISSN : 0029-182X

Référence électronique

Véronique André-Lamat, Mayté Banzo et Solange Pupier-Dauchez, « La dune du Pilat au prisme du capital environnemental : tour d'horizon des valeurs d'un « tas de sable » », *Norois* [En ligne], 243 | 2017, mis en ligne le 20 septembre 2019, consulté le 15 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/norois/6087> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.6087>

© Tous droits réservés

La dune du Pilat au prisme du capital environnemental : tour d'horizon des valeurs d'un « tas de sable »

The Pilat Dune through the Prism of Environmental Capital: An Overview of the Values of a "Sand Pile"

Véronique ANDRÉ-LAMAT^a, Mayté BANZO^a et Solange PUPIER-DAUCHEZ^a

^a UMR 5319 PASSAGES CNRS / Université Bordeaux Montaigne, Maison des Suds – 12 esplanade des Antilles,
33 607 PESSAC Cedex. (veronique.andre-lamat@cnrs.fr) (mayte.banzo@u-bordeaux-montaigne.fr) (solange.pupier-dauchez@u-bordeaux-montaigne.fr)

Résumé : La notion de capital environnemental, en s'appuyant sur le terme de capital, à forte connotation économique, propose d'explorer de manière plus large la question de la valeur en général et des valeurs de l'environnement en particulier. L'objectif de cet article est de s'intéresser à ce qui construit la valeur d'un espace dont la valeur intrinsèque est faible puisqu'il s'agit d'un tas de sable. La dune du Pilat, Grand Site de France, lieu emblématique du bassin d'Arcachon, haut lieu touristique est un espace très valorisé et producteur de valeurs. Il s'agit ici d'éclairer ce paradoxe et d'évaluer dans quelle mesure la grille de lecture que propose la notion de capital environnemental contribue à mieux prendre en compte la diversité des valeurs de l'environnement.

Abstract: *The notion of environmental capital, based on the term "capital" that has a strong economical connotation, allows the different meanings of value to be explored in a larger way, especially in the field of environment. The aim of this article is to investigate what builds the value of a space which has the peculiarity of being a mere sand pile. Yet, the Dune du Pilat, "Grand Site de France", a very famous place of the bassin d'Arcachon, is both a touristic place and a value generator. The intention here is to address this paradox and better understand the diversity of environmental values through the notion of environmental capital.*

Mots clés : espace naturel – capital environnemental – valeur – appropriation de l'espace – dune du Pilat

Keywords: *natural space – environmental capital – value – appropriation of space – Dune du Pilat*

INTRODUCTION

La proposition de la notion de capital environnemental émane d'un double constat : entre simple sens commun et injonction institutionnalisée par les différents échelons politiques, l'environnement est devenu incontournable dans les sociétés d'économie postindustrielle ; le capital est un construit social dont la portée n'est pas uniquement économique. La notion se construit notamment en référence aux tra-

voux de P. Bourdieu (1980) qui convoque différentes formes de capital (économique, culturel, social, symbolique), auxquelles les géographes ajoutent le capital spatial (Lévy, 2003 ; Lussault, 2003)¹ pour expliquer la logique de reproduction des inégalités et les rapports de force entre les groupes sociaux qui les sous-tendent (Richard *et al.*, introduction de ce numéro). Le capital environnemental est donc défini

1. Capital spatial que réfute d'ailleurs P. Bourdieu (1993).

comme l'« ensemble des investissements (socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques...) dans l'environnement réalisés par des acteurs en fonction de leurs représentations, intérêts et systèmes de valeurs spécifiques » (Geolab, 2015). Il propose une nouvelle grille d'analyse performative qui permet de s'emparer globalement des questions environnementales, avec comme angle d'attaque les valeurs, en tentant de s'affranchir de la tendance croissante des sociétés occidentales à se référer au seul prix produit par le marché (Sainteny, 2012). Or si l'environnement a bien une valeur, il n'a pas de prix sur le marché (Martin, 1999).

L'objectif de cet article est donc de s'intéresser à ce qui construit la valeur (sociale, économique, culturelle, environnementale) d'un espace, d'un lieu et potentiellement d'un capital environnemental. La posture adoptée ici est de considérer d'une part, que cette valeur résulte d'investissements produits par une pluralité de regards et de représentations, elles-mêmes nourries par différentes pratiques et modes d'action institutionnelle ; d'autre part que ces modalités d'appropriation révèlent des manières de concevoir et d'investir la relation homme nature.

Nous développons cette analyse dans le contexte du bassin d'Arcachon, à partir d'un objet particulier que l'on peut qualifier d'espace emblématique voire même de « lieu attribut » au sens de B. Derbarbieux (1995) : la dune du Pilat. Celle-ci offre l'avantage de constituer un espace circonscrit, borné, dès lors qu'elle est assimilée au site classé labellisé Grand Site en 1978. Espace de nature construit sur le temps long, espace en mobilité permanente à l'échelle du temps humain la dune du Pilat, dont les représentations construisent l'attractivité, est un espace fortement investi par différents usages, différentes pratiques et formes d'action pour gérer l'espace. Elle semble donc a priori répondre, presque immédiatement, à ce que peut être un capital environnemental tel que défini ci-dessus. Le choix de la dune s'inscrit également dans une volonté de poursuivre une analyse de ce « haut lieu » du bassin d'Arcachon (figures 1a et 1b), déjà travaillé par le prisme des représentations de la qualité et des processus conflictuels dans le cadre du programme de recherche OSQUAR (cf. Méthodologie). Si la question de la valeur, notamment économique, n'était pas directement convoquée dans cette étude, elle était sous-jacente en permanence, notamment à

propos de la dune. En effet, le label « Grand site de France » impose des aménagements du lieu et un contrôle de la fréquentation, autant d'actions induites par l'attractivité de la dune et qui ont un coût. Cette même attractivité produit également des retombées économiques importantes. La tension entre protection/maintien du label et retombées socio-économiques est ainsi régulièrement questionnée par les acteurs politiques. C'est dans ce contexte, qu'il nous a paru intéressant d'adopter et de tester la grille capital environnemental et l'entrée par les valeurs, pour tenter d'appréhender une compréhension différente et/ou complémentaire du processus de patrimonialisation de la dune du Pilat.

Le propos visera à caractériser les différentes formes de valeur prises par la dune ou qu'elle suscite. Dans une première partie, nous identifierons les valeurs par essence de l'objet dune. Puis nous montrerons comment la dune constitue une ressource qui produit de la valeur, économique notamment, au-delà des seuls espaces qui lui sont contigus, avant de nous intéresser aux formes sensibles de la valeur qui construit l'édifice en tant qu'espace de ressourcement.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie s'appuie sur l'utilisation de matériaux composites qui nourrissent notre compréhension des différentes facettes de la valeur de la dune. Ils ne constituent pas le fruit d'une démarche pensée en amont mais résultent de l'opportunité de tester la grille de lecture « capital environnemental » proposée par l'équipe Geolab. Quatre types de sources sont ainsi mobilisés.

1) Le terrain « bassin d'Arcachon » a été étudié dans le cadre du programme de recherche OSQUAR² développé en deux phases (2009-2012 ; 2013-2016). La dynamique du bassin d'Arcachon était abordée par le prisme de la qualité et des conflits d'usage : la qualité est une construction sociale à géométrie variable qui s'appuie sur des représentations, des argumentaires, des référen-

2. Financé par la Région Aquitaine, le programme pluridisciplinaire OSQUAR (OStréiculture et QUALité du milieu, approche dynamique du bassin d'Arcachon, 2009-2012), visait à améliorer la connaissance du bassin d'Arcachon dans un contexte de crise ostréicole et de controverses quant à l'évolution de sa qualité. Dans la phase 2 (2013-2016) l'attention a été portée sur la tension entre attractivité et protection et ses implications sur les modes de gouvernance.

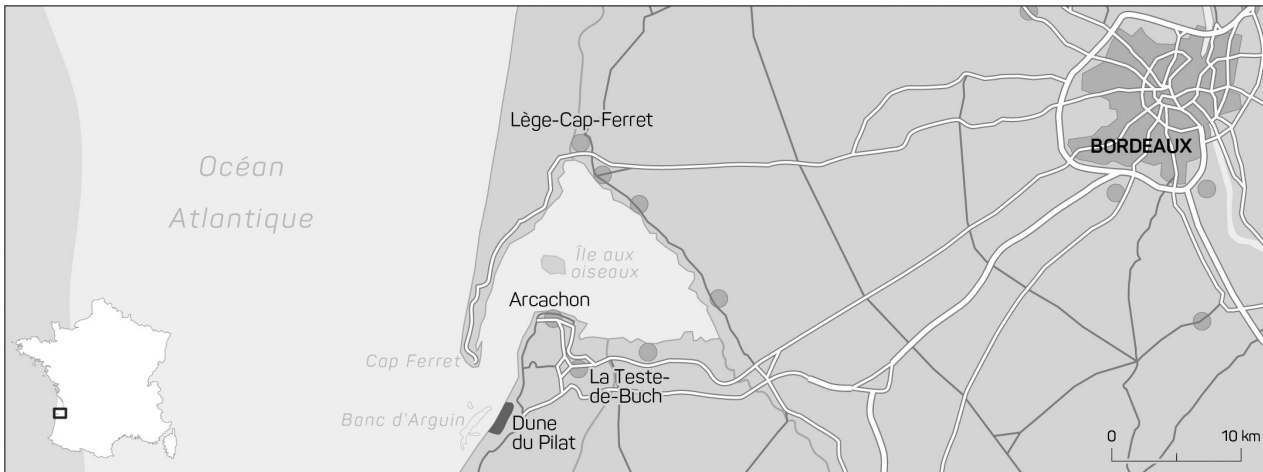


Figure 1a : Localisation du bassin d'Arcachon
Location map of Bassin d'Arcachon

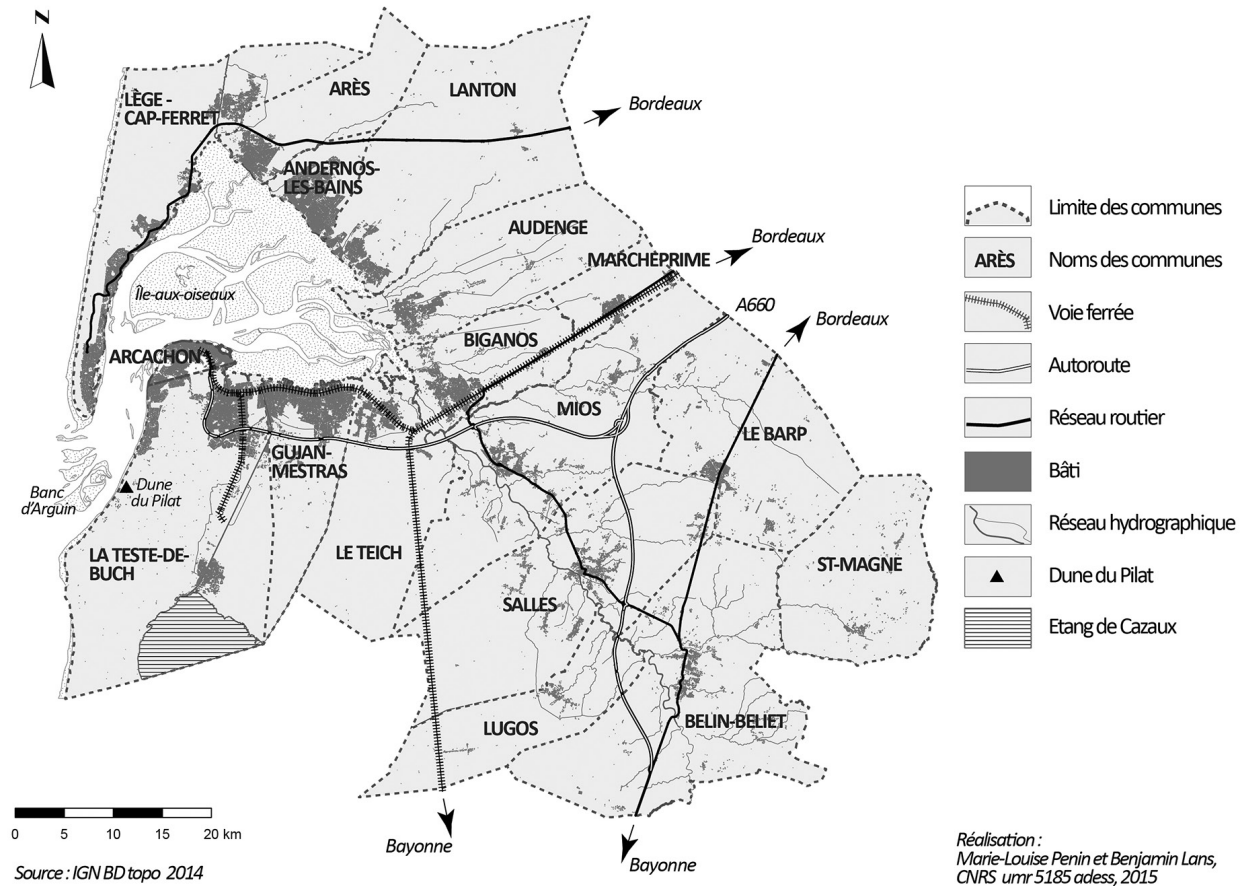


Figure 1b : Les 17 communes du bassin d'Arcachon
17 municipalities of Bassin d'Arcachon

tiels et des normes propres à chaque catégorie d'acteurs³; cette variabilité est productrice de tensions. Le processus de patrimonialisation qui touche les lieux emblématiques du Bassin, tels que la dune du Pilat ou l'Île-aux-Oiseaux, s'avère particulièrement intéressant pour comprendre la relation entre représentations de la qualité et processus conflictuels (André-Lamat et Mellac, 2014). Le présent article mobilise à la fois les entretiens réalisés auprès de différents acteurs du Bassin et l'étude développée sur le processus de patrimonialisation de la dune du Pilat (Dalès, 2012).

2) Le bassin d'Arcachon est un terrain pédagogique dans le cadre des formations de géographie de l'université Bordeaux Montaigne. Les étudiants de Master 1 ont réalisé pendant l'année universitaire 2014-2015, 24 entretiens sur les communes de La Teste et d'Andernos. L'objectif était de mieux comprendre les motivations pour habiter sur le Bassin; les représentations et les pratiques de l'espace que suscite le Bassin. Le présent article mobilise des extraits d'entretiens portant sur la dune.

3) À la demande du Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat (SMGDP) deux études ont été menées par des bureaux d'étude : sur la fréquentation (Nxa, 2014) et sur les retombées économiques de la dune (Deloitte, 2014). Dans cet article nous mobilisons largement cette dernière étude car elle propose des données récentes et surtout inédites qui permettent de quantifier la valeur économique de la dune. L'étude s'appuie sur des données issues d'une revue documentaire, de questionnaires (139 entreprises du territoire, 17 acteurs économiques du Grand Site, 933 usagers, 267 habitants) et d'entretiens (8 professionnels de l'immobilier). Elle témoigne d'un nouveau positionnement du Syndicat Mixte qui s'inscrit dans une démarche coûts/bénéfices afin de justifier l'investissement économique que peut représenter la protection de l'environnement. L'évaluation quantitative économique serait la (seule?) valeur audible dans les négociations entre acteurs politiques et économiques aujourd'hui.

4) Le recours à la mobilisation d'extraits de blogs traduit la volonté d'utiliser (malgré des garde-fous méthodologiques faibles) ce que nous considérons être des récits de pratiques, d'expériences sensibles,

donnés à voir et mis en partage sur la toile, sans interaction avec un enquêteur. Dans une société aujourd'hui hyperconnectée, où les réseaux sociaux structurent une partie de plus en plus importante du lien social, ces récits courts participent à construire une image de la dune. Comme toutes les autres sources mobilisées, celle-ci dessine, raconte, l'exceptionnalité de l'expérience de la dune.

LA DUNE AU PRISME D'UNE TYPOLOGIE DES VALEURS

La dune du Pilat est avant tout un « gros tas de sable » dont la valeur foncière est extrêmement faible; elle a été évaluée par France Domaine à 50 centimes d'euros le mètre carré (*Le Figaro*, 17 août 2015; *Sud-Ouest*, 12 décembre 2016). Pourtant la dune est bien dotée de valeur. À quel type de valeur faisons-nous référence quand nous évoquons cette valeur?

À travers l'énonciation d'une « théorie des valeurs » Stéphane Ferret (2011) propose une typologie distinguant la valeur extrinsèque et la valeur intrinsèque. Cette distinction permet de nuancer la part du jugement de l'homme associé au terme de valeur.

« Les valeurs extrinsèques sont prescriptives. Ce sont des valeurs attribuées qui présupposent un valorisateur qui les appréhende. L'ontologie des valeurs extrinsèques est subjective (dépendante d'un observateur); les valeurs intrinsèques sont descriptives. Ce sont des valeurs qui existent en elles-mêmes et qu'un éventuel valorisateur ne fait que dévoiler. L'ontologie des valeurs intrinsèques est objective (indépendante de tout observateur). » (Ferret, 2011, p. 58)

Le « tas de sable » qu'est la dune s'inscrit bien dans ces deux types de valeur. Tout d'abord, la valeur intrinsèque de la dune est liée au processus naturel qui la produit. La dune a ainsi une valeur en elle-même, indépendante de l'usage qui peut en être fait (Callicott, 1991). Ensuite, la masse de sable stockée, la taille et la hauteur qui en découle construisent l'exceptionnalité du site; sa localisation (en front de mer et en bordure du bassin) la renforce. La dune du Pilat est la plus haute dune d'Europe : 2,7 km de long, 500 m de large, 110 m de hauteur. De par le simple fait qu'elle se voit, la

3. Le Floch S., Banzo M., Bigando E., Gassiat A., « La "qualité" du bassin d'Arcachon. De quoi parlons-nous? Trois enquêtes croisées auprès d'acteurs et d'usagers », article soumis à la revue *Sud-Ouest Européen*.

dune dispose d'une valeur d'existence, celle d'être « un acquis » où l'important est de « savoir qu'elle est là, à proximité » (Deloitte, 2014, p. 85). Sa visibilité depuis les différents lieux du Bassin est recherchée, notamment depuis la pointe du Cap-Ferret : « Pilat : L'habitant de la Pointe ne se lasse pas de contempler la Grande Dune. On apprécie tellement mieux les jeux d'ombre et de lumière depuis la rive nord du Bassin » (de Saint Angel, 2013, p. 162). Enfin, la hauteur offre un point de vue dominant dans une région plane dépourvue de promontoire. La crête autorise ainsi une vue spectatorielle (Corbin, 1995) à 360° qui permet d'appréhender l'ensemble du bassin, d'embrasser une globalité, un tout, inaccessible d'ailleurs. Le spectateur peut alors profiter d'un paysage en reconfiguration permanente : l'ensemble du bassin d'Arcachon aux formes imbriquées entre terre et mer multipliant les dégradés de couleur ; l'océan agité à l'avant de la dune forçant le trait de côte et modelant les bancs de sable notamment le banc d'Arguin que l'on surplombe depuis la dune ; la forêt qui s'étend à l'arrière de la dune et dont le vert contraste avec le doré du sable et le bleu-vert de l'océan. La dune « porte le visiteur en un lieu qui lui permet de saisir la part de rêve qu'offre l'immensité de l'espace qui s'ouvre sur la forêt landaise et l'océan Atlantique, un livre ouvert sur l'identité du Bassin d'Arcachon » (Deloitte, 2014, p. 9). Au-delà de la hauteur, la mobilité de l'édifice, qui rentre à l'intérieur des terres au rythme de 1,5 à 5 mètres par an en moyenne depuis les années 1990 (Mugica et Hoareau, 2010), renforce l'exceptionnalité du site. La dune est un espace de nature mais aussi un objet géographique en proie à des processus dynamiques qui la font évoluer en permanence ; le mouvement de recul rapide établit de fait un lien fort entre le temps de la nature et le temps des hommes et de la société.

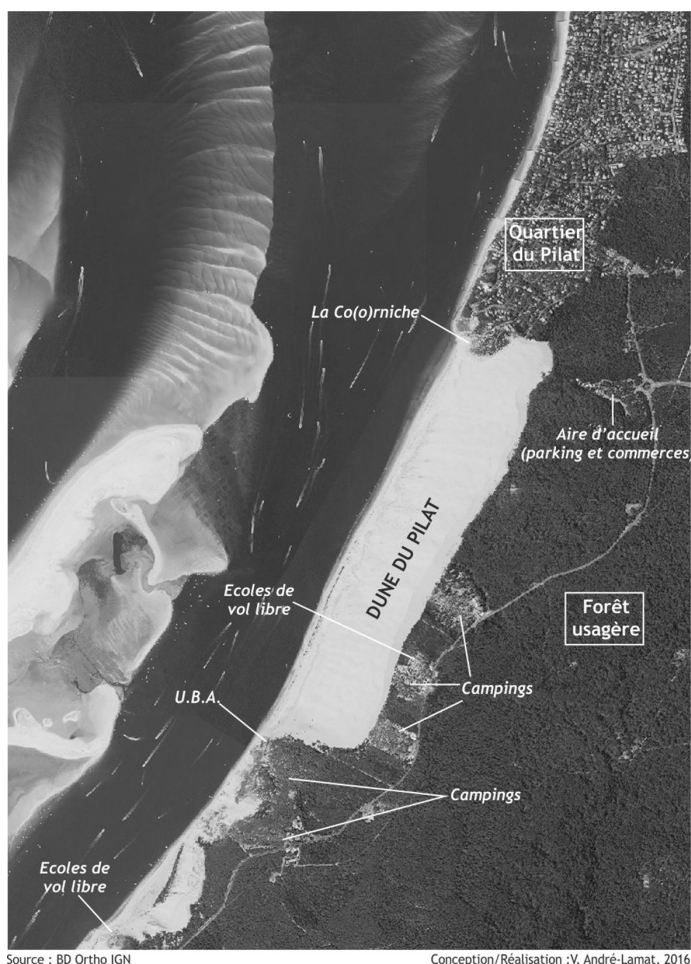
La valeur intrinsèque de la dune nourrit sa valeur extrinsèque non instrumentale. Dans les valeurs intrinsèque et extrinsèque, S. Ferret distingue la valeur instrumentale (liée à une fonction) et la valeur non instrumentale (liée à elle-même). « Les valeurs extrinsèques non instrumentales sont les valeurs octroyées à des objets considérés comme estimables ou respectables, comme, par exemple, les enfants, certaines œuvres d'art ou sites géographiques exceptionnels » (Ferret, 2011, p. 56). Le processus de patrimonialisation participe ainsi à

construire la valeur extrinsèque non instrumentale du site. Son exceptionnalité, menacée par les premiers développements d'une urbanisation balnéaire, induit son classement en 1943, puis en 1994 avec l'intégration de la forêt usagère⁴ qui se déploie en contrebas (Dalès, 2012). La dune est un site classé et un monument naturel au titre de la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En 1978, elle obtient la labellisation Grand Site de France. Cette dynamique de patrimonialisation témoigne de la reconnaissance d'une valeur collective, d'un bien commun. La dune du Pilat devient ainsi un haut lieu du Bassin : « lieu érigé délibérément et collectivement au statut de symbole d'un système de valeurs territoriales » (Debarbieux, 1993, p. 6). Elle constitue un symbole fort d'un système territorial, celui du bassin d'Arcachon. D'autres lieux emblématiques y sont également associés comme les cabanes Tchanqué, l'Île-aux-Oiseaux ou encore le banc d'Arguin. Tous marquent l'identité du Bassin. Cependant, la dune a une réputation qui dépasse largement l'environnement local ; son exceptionnalité est source d'attractivité, elle attire 1,9 million de visiteurs par an (Nxa, 2014). Sa valeur étant reconnue dans une mise en comparaison avec d'autres lieux à l'échelle du monde, elle acquiert aussi le statut de haut lieu touristique (Piriou, 2011). Certes, elle joue un rôle polarisateur des espaces proches puisque 30 % des visiteurs viennent d'Aquitaine, dont 22 % du département de Gironde ; mais son rayon d'attraction est bien plus vaste, 59 % venant d'autres régions françaises (dont 10 % d'Île-de-France) et 11 % de l'étranger (représentation plus marquée des anglais et allemands) (Nxa 2014, p. 9)⁵. Ainsi, la dune du Pilat tient-elle un rôle important dans la décision de venir dans la Région Aquitaine pour 68 % des visiteurs, et pour 29 % un rôle très important (Nxa, 2014, p. 18).

La dune du Pilat a une valeur en soi en tant qu'espace de nature mobile et « tas de sable » exceptionnellement haut. Cette valeur est accentuée et enrichie par le regard extérieur porté sur le lieu. C'est l'évaluation du panorama par l'observateur, la

4. La forêt usagère est une forêt privée soumise à un régime particulier de servitude. Elle correspond à une superficie de 3.800 ha situés sur la commune de La Teste-de-Buch.

5. L'étude du bureau d'étude nxa porte sur 933 enquêtes réalisées en 18 jours. La marge d'erreur est évaluée à 3,2 % (nxa 2014, p. 3)



Source : BD Ortho IGN

Conception/Réalisation : V. André-Lamat, 2016

Figure 2 : Localisation des acteurs économiques autour de la dune
The economic actors around the dune of Pilat

valeur que celui-ci donne au paysage offert par la dune et de la dune qui rend le site « estimable ». La protection et le processus de patrimonialisation qui en découle accentuent son exceptionnalité, sa rareté et favorisent sa territorialisation.

LA DUNE RESSOURCE

Au-delà de sa propre valeur, la dune est devenue source de valeurs, productrice de richesses, une ressource pour les espaces qui l'entourent et pour le territoire du Bassin auquel elle est intrinsèquement liée. Cette valeur, en tant que ressource, est fluctuante au gré de la mobilité de l'édifice.

La valorisation économique du site

La dune du Pilat, dont la majeure partie du foncier appartient à des propriétaires privés, ne produit aucun bénéfice pour ses multiples propriétaires en raison notamment des contraintes réglementaires. Pourtant, sans pouvoir être considérée – elle-même – en tant que bien marchand, elle participe fortement à produire la valeur marchande des espaces qui lui sont contigus ou de ceux qui l'entourent. Elle nourrit des représentations porteuses d'une valorisation économique et sociale pour les résidents du Bassin.

La dune suscite des retombées économiques directes liées à la fréquentation des visiteurs. Le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat (SMGDP)⁶ recueille les recettes liées au stationnement payant de l'aire d'accueil située au nord, en arrière de la dune. Les autres acteurs économiques sont privés. Sur le site, 11 commerces de restauration rapide et de souvenirs sont installés entre le parking et le principal accès à la dune par le nord. En arrière de la dune, au pied des pentes se situent 5 campings et sur la façade océane de la dune, cinq écoles de vol libre (au sud), l'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA), et plus au nord l'hôtel restaurant La Co(o)riche (figure 2). Suivant l'étude sur les retombées économiques de la dune réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du SMGDP en 2013, ces acteurs économiques génèrent 11 millions d'euros de chiffre d'affaire et 132 emplois équivalent-temps plein⁷ (Deloitte, 2014).

La valeur économique que génère la dune dépasse largement cet impact direct. Les richesses injectées dans l'économie locale par les touristes qui visitent le Grand Site sont imputables à hauteur de près de 61 % à la dune du Pilat. Celle-ci produit ainsi 168 millions d'euros par an de retombées économiques indirectes liées aux activités touristiques (hébergement, dépenses), 968 emplois équivalent temps plein, 25,9 millions d'euros de recettes fiscales locales et nationales hors TVA. Au total ce sont près de 4 millions de nuitées touristiques qui seraient générées par la dune du Pilat, dont 41 %

6. Créé en décembre 2007, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat est un établissement public administratif qui regroupe 3 collectivités territoriales : le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde et la commune de La Teste-de-Buch.

7. L'UBA et le l'hôtel restaurant La Co(o)riche ne sont pas intégrés dans ces données.

hors de l'ensemble du bassin d'Arcachon, Val de l'Eyre et Biscarosse.

Sur le plan de l'immobilier, l'effet dune est plutôt limité dans l'espace et reste implicite dans les argumentaires de vente et d'achat de résidence. À la question « L'existence de la dune a-t-elle influencé l'achat de votre résidence ? », 88 % répondent « non, plutôt pas » (25 %) et « non, pas du tout » (63 %). Mais pour ceux qui ont répondu positivement à cette question, 58 % sont habitants de La Teste et 50 % sont des résidents secondaires. Toutefois, à la question « Est-ce important d'habiter à proximité de la dune du Pilat ? » 56 % des habitants interrogés répondent « très important » (15 %), « plutôt important » (41 %). Parmi eux, 67 % habitent des résidences secondaires et le pourcentage s'élève à 87 % lorsqu'on ne prend que les résidents secondaires de La Teste (Deloitte, 2014). La valorisation de la dune apparaît donc plus forte et plus explicite pour les résidents secondaires attirés avant tout par l'espace de nature préservé. La dune donne accès à un espace de détente d'exception, un horizon ouvert qui donne la possibilité de s'évader. Le fait que le site soit classé garantit à la fois qualité et pérennité.

L'effet dune concerne directement le Pyla en raison de la proximité de cet espace ouvert préservé et de « l'effet d'adresse » (prestige d'avoir une résidence dans ce quartier).

La station balnéaire de Pyla-sur-Mer a été créée au début du xx^e siècle, avant que le classement de la dune ne prenne effet. Aujourd'hui, devenu un

quartier de la commune de La Teste-de-Buch, il constitue une zone à part, privilégiée en raison de la proximité à la dune, de la qualité architecturale des maisons inspirées du style basque, de la proximité à l'eau, du maintien d'un couvert forestier dense caractéristique du Bassin et de la côte aquitaine. La valorisation du quartier entretient un microcosme social particulièrement soucieux de conserver ses privilèges. Pour cette habitante de La Teste, il s'agit définitivement d'un quartier à part : « *Il y a Pyla-sur-Mer, notre banlieue difficile c'est Pyla-sur-Mer parce que les gens sont particulièrement, bon pas tous bien sûr, mais ce qu'on entend ils sont particulièrement intolérants. Intolérants pour tout, il faudrait plus, presque plus aller sur la plage, il leur faut des routes neuves, dès qu'il y a une ampoule qui est cramée euh c'est le drame euh, ils sont très exigeants.* » (entretien, La Teste 2014, n° 10)⁸.

Mais l'effet dune joue également sur le rivage d'en face, du Cap Ferret jusqu'à la pointe aux Chevaux, lorsque la vue sur le Grand Site est possible. En effet, voir la dune de chez soi ou habiter près de la dune, même si on ne la fréquente pas ou peu, est une opportunité rare qui octroie une valeur à l'immobilier mais confère surtout aux résidents le sentiment d'appartenir à un groupe restreint de privilégiés : « *Ben quand vous voyez la photo [de la dune du Pilat montrée par l'enquêteur], vous comprenez pourquoi j'ai pris une maisonnette là-bas. C'est quand même super beau ! Vous avez tout ! En haut de la dune du Pilat vous avez, en avant l'océan, en arrière la forêt,*

Pourquoi est-ce important d'habiter à proximité de la dune ?		Pour quelles raisons la dune a-t-elle influencé l'achat de la résidence ? [pour les personnes qui ont mentionné cette influence]	
La beauté du site	21 %	Se rapprocher de la nature	28 %
Le patrimoine naturel	16 %	Fréquenter le site	21 %
Lieu de détente et de balade	14 %	Le site est classé : garantie de préservation	15 %
Sentiment d'être privilégié	11 %	Prestige	11 %
Le site est classé : garantie de préservation	10 %	Destination touristique	10 %
Paysage du Sud-Ouest	9 %	Perspective de la plus-value	4 %
Prestige du site	7 %	Mythe	3 %
Je suis né ici	6 %	Autre	7 %
Lieu touristique	5 %		

Source : Deloitte 2014, p. 82-83.

8. Exercice pédagogique étudiants Master 1 Recherche de Géographie, 2014-2015.

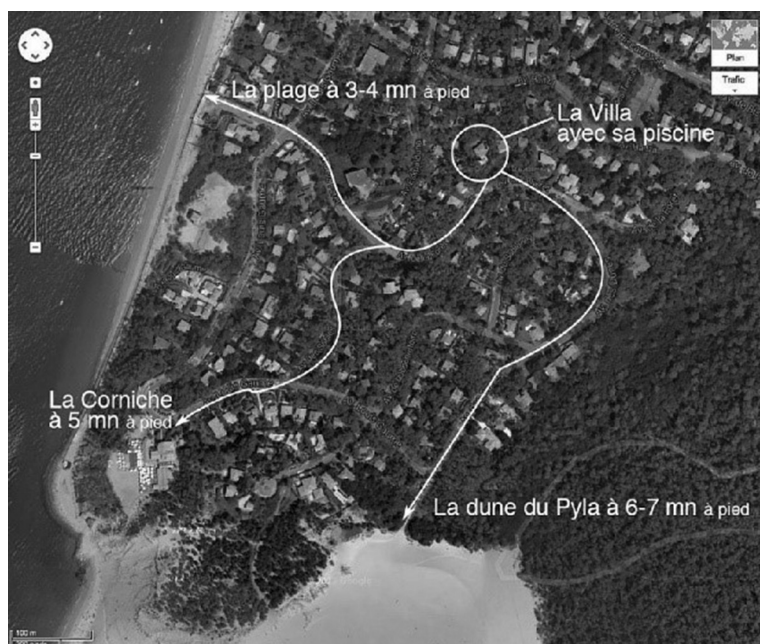


Figure 3 : Annonce pour location de villa de vacances
Announcement for rent of villa of holidays

La maison de vacances sous couvert forestier avec piscine près des lieux de prestige : la plage, la dune, l'hôtel restaurant de La Co(o)rniche.

« Nichée dans un écrin de verdure dans le quartier réputé de la Corniche, la villa "Ene Oiloha" avec son architecture basque typique du Pyla vous accueille jusqu'à 11 personnes avec ses 5 chambres.

Sur un grand terrain d'environ 1 800 m² composé de pins centenaires et d'un jardin paysager, la villa dispose d'une large terrasse et d'une grande piscine 11 x 5 orientées plein sud, le tout dans un environnement d'une grande quiétude.

Le matin vous serez réveillés au son du chant des oiseaux que vous pourrez apercevoir dans les arbres ou le long de la terrasse de la piscine. Et certains jours vous apercevrez des écureuils grimpaient le long des pins. »

Source : [<https://www.abritel.fr/location-vacances/p1273735>]

c'est quand même, c'est superbe quoi. Enfin moi ça me parle en tout cas, après c'est peut-être personnel un peu, mais moi ça me parle [...]. Ben le cadre est superbe, ça on est privilégié d'avoir une maisonnette là-bas et c'est vraiment une chance qu'on a, je vois ça un peu comme un privilège. » (entretien, La Teste 2014, n° 20).

Ces données sur les retombées économiques donnent des arguments au SMGDP, au Conservatoire du Littoral et à l'État pour mieux défendre l'objectif environnemental et patrimonial. En effet, si la dune n'a pas de valeur économique en tant que telle, elle génère de la valeur, les chiffres sont là pour en donner une preuve tangible. Préserver la dune et son environnement immédiat ce n'est pas limiter cette valeur mais bien au contraire la maintenir voire la diffuser dans un rayon plus large, auprès d'autres acteurs économiques. Il s'agit ainsi de renforcer le lien essentiel qui relie la dune au bassin d'Arcachon et d'assurer l'attractivité touristique du système territorial dans son ensemble.

Une valeur en mouvement

La dune est un espace en recomposition permanente. Le rythme, la forme, l'intensité de la mobilité se différencient au cours du temps. Le mouvement redessine les limites morphologiques de l'édifice mais aussi les limites d'objets socio-spatiaux de l'ac-

tion publique : trait de côte et forêt usagère. Ainsi, entre 2000 et 2009 la limite dune/forêt a bougé de 10 à 50 m et le trait de côte s'est déplacé vers l'est de 10 à 30 m (1 à 3,5 m par an) selon les secteurs (Mugica et Hoareau, 2010).

La mobilité de la dune, en modifiant le trait de côte, modifie les limites du Domaine Public Maritime (DPM), ce qui signifie que des parcelles privées basculent « naturellement » dans le domaine public. Par ailleurs, le recul de la dune intègre progressivement l'espace forestier à l'espace dunaire. La dune a donc un cadastre et un foncier mouvants. Ce mouvement inexorable a des implications significatives sur la valorisation du sol.

La dune est encore aujourd'hui un espace très majoritairement privé (environ 60 % du périmètre du Grand Site⁹). Plus de 150 propriétaires se répartissent les droits de propriété et la taille des parcelles est très inégale (avec parfois plusieurs propriétaires sur une micro-parcelle). Il existe donc une forme de contradiction entre le statut foncier et le statut d'espace public du site (figure 4 – **planche IX**). Le processus de publicisation s'affirme au cours du

9. Les chiffres sont différents selon les sources : 60 % des 506 hectares du Grand Site de la Dune sont en parcelles privées appartenant à 150 propriétaires (Conservatoire de Littoral et des espaces Lacustres, mars 2015) ; 250 parcelles privées s'étendent sur 398 ha appartenant à 150 propriétaires (Sud-Ouest, 20 février 2015) ; 65 % du Grand Site est privé avec 150 propriétaires qui possèdent 269 ha (dont 168 ha de forêt et 101 ha de dune) (Sud-Ouest, 26 avril 2015) ; 150 propriétaires, 57 % de la dune sont à l'État, il reste 43 % à acquérir (RTL, 07 août 2015).

temps avec la multiplication des outils de régulation¹⁰, mais aussi par la fréquentation d'un public de plus en plus nombreux et diversifié. Cette logique de publicisation contraint fortement les propriétaires fonciers qui ne peuvent ni aménager, ni construire ; elle limite de ce fait la valeur du sol¹¹. L'espace dunaire demeure un simple espace naturel. Le processus d'expropriation engagé par le SMGDP en partenariat avec le Conservatoire du Littoral depuis 2013 ne fait qu'accentuer le phénomène. Les propriétaires sont encouragés à vendre parce qu'in fine ils sont coincés entre l'avancée de la limite du DPM d'un côté et le renforcement du pouvoir public de l'autre. Les résistances à l'expropriation s'avèrent plus fortes de la part des acteurs qui ont quelque chose à perdre, ainsi les commerçants de l'aire d'accueil seraient soumis au régime d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et deviendraient dépendants des orientations de gestion promues par le SMGDT, ou les usagers de la forêt usagère qui pourraient perdre leur droit d'usage (Rapport d'enquête, 2015).

La mobilité de la dune menace également la pérennité des campings ; l'ensevelissement paraît inéluctable à moyen et long terme puisque la limite dune / forêt se déplace vers l'est à une vitesse de 1 à 5,5 m/an (Mugica J. et Hoareau A., 2010). Installés avant l'extension de la superficie du site classé en 1994, les campings bénéficient d'un statut particulier : propriétaires de leurs terrains, ils peuvent utiliser l'espace comme ils l'entendent. Leur insertion dans le périmètre du Grand Site les oblige néanmoins à demander des autorisations pour toute modification de leurs installations, ce qui n'est pas toujours fait. Ces irrégularités font d'ailleurs l'objet de tensions rémanentes entre les propriétaires des campings, le SMGDP et les services de l'État¹² ainsi que les

associations environnementales fortement opposées à la dynamique de « durcissement¹³ ». Les 5 campings totalisent 1 740 emplacements permettant d'accueillir environ 6 000 campeurs sur une superficie de 53 ha. Ils représentent 5,6 % des nuitées en camping/caravaning sur le littoral aquitain et 35 % sur le bassin d'Arcachon. La contribution à la fiscalité locale s'élève à 229 000 euros par an (Deloitte, 2014). Ce sont des acteurs importants du territoire. La mobilité de la dune les place toutefois dans une situation éphémère. Leur propriété se dévalorise un peu tous les jours alors que les campings bénéficient d'une rente de situation qui reste exceptionnelle, mais à court terme. La question se pose alors de leur potentielle relocalisation, à proximité de la dune et dans des conditions optimales, ce qui semble difficile. Les études réalisées sur le site test de La Teste-de-Buch dans le cadre de l'étude de relocalisation menée par le GIP Littoral Aquitain ont permis d'avancer que la menace pour les activités économiques des campings est préoccupante à moyen terme : « Il devrait rester 75 % des surfaces des campings en 2040 ce qui devrait permettre de disposer de suffisamment de temps pour organiser une évolution des caractéristiques des hébergements dans une logique d'adaptation de l'offre aux nouvelles pratiques touristiques (GIP Littoral Aquitain, 2016). » Cette perspective de devoir réfléchir à une implantation durable des campings augmente la tension avec l'État, qui préconise un enlèvement progressif des mobil-homes et habitats légers de loisir pour la mise en conformité des campings avec les normes paysagères du Grand Site (matériaux, couleurs des tentes, etc.) (Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable, 2012). Depuis le 1^{er} janvier 2015, les campings disposent de 8 ans (jusqu'à 2022) pour supprimer 20 % du parc des mobil-homes et bungalows, soit 230 locatifs, représentant une perte de 500 000 euros chaque année pour chacun des campings (*La Tribune*, 22 août 2014 ; *La tribune*, 8 décembre 2015 ; ot-camping.com, 5 janvier 2015). Somme toute, les formes de réaménagement qui suscitent de nouveaux investissements et la suppression partielle des habitats

10. Site classé, Opération Grand Site, Plan de Prévention des Risques, Schéma de Mise en Valeur de la Mer, Plan de gestion des campings, instauration du SMGDP, Zone de Protection des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS), site Natura 2000 « forêt dunaire de la Teste-de-Buch », le PLU, etc.

11. L'évaluation du prix par France Domaine, qui serait de 50 centimes le m², s'appuie notamment sur l'usage de destination du terrain, sa constructibilité, la valeur des aménagements qui y seront réalisés.

12. « Un certain nombre de travaux ont par ailleurs été réalisés sans les autorisations nécessaires (notamment au titre des sites), qui concernent des défrichements de surfaces boisées ou des coupes d'arbres significatives, des terrassements et soutènements [...] des réaménagements localisés de la dune, l'installation de clôtures et de panneaux, etc. Ces différents travaux ont souvent fait l'objet d'avertissements et de procès-verbaux. » (Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable 2012, p. 18.)

13. « Le développement progressif des mobile-homes, les travaux non autorisés (ainsi que certaines autorisations de régularisation ou d'extension) ont par ailleurs régulièrement suscité la réaction des associations environnementales auprès des autorités locales et nationales et la parution d'articles dans la presse. » (*Idem*, 2012, p. 18.)

légers de loisirs risquent de limiter la rentabilité des campings et leur capacité d'investissement future.

La mobilité de la dune coïncide avec la volonté de l'Etat d'affirmer sa présence sur le site afin de mieux en réguler les usages et assurer sa pérennité. Elle donne un caractère éphémère à la valeur du sol et favorise une recombinaison permanente des jeux d'acteurs.

LA DUNE ESPACE DE RESSOURCEMENT

La notion de capital environnemental invite à questionner la valeur au-delà de la seule dimension économique et à rechercher les différentes formes, y compris sensibles, qu'elle peut recouvrir. Nous considérons que les usages de la dune sont des indicateurs des différents registres de valeur mobilisés par ceux qui fréquentent et pratiquent la dune.

La valeur de l'expérience

Découvrir la dune du Pilat c'est d'abord faire l'expérience de son ascension. C'est, en effet, l'activité la plus pratiquée par les visiteurs¹⁴. Pour les plus sportifs c'est un exercice aisé mais pour beaucoup cela reste un petit exploit personnel « Car oui, ce paysage unique se mérite ! » ; « Mais le vrai défi est de partir à son assaut directement les pieds dans le sable » (*lespavesbordelais.com*), c'est-à-dire sans avoir recours à l'escalier installé durant la saison estivale pour faciliter la montée. Les pages Facebook et les blogs des touristes fourmillent de photos et vidéos prises dans l'effort de l'ascension. C'est alors la mise en scène de l'effort, bien plus que le paysage vu du sommet, qu'il est jugé important de partager.

Toutefois ce qui est recherché par tous, c'est avant tout l'émotion produite par le spectacle que l'on découvre au sommet de la dune : une récompense sensible de l'effort. Un spectacle, parce qu'il touche tous les sens et chacun livre ses propres mots pour tenter de transcrire les sensations ressenties : « Après 10 minutes très sportives pour grimper en haut de la dune, nous étions bouche bée. Ce paysage est juste à couper le souffle et il est d'ailleurs

bien plus joli en vrai qu'en photo, comme toujours » (*ellesenparlent.com*) ; « Les adultes sont scotchés, les gosses en oublient un instant de "rouler-bouler" sur la pente » (*La Dépêche*, 30 avril 2015).

« Monter la dune, c'est quelque chose qu'il faut avoir vu et fait » (*aqui.fr*). L'expérience, si elle demeure fondamentalement individuelle – chacun grimpe avec ses propres moyens – relève aussi d'une expérience physique et émotionnelle partagée, collective. La dune du Pilat constitue, par exemple, une destination privilégiée pour les journées d'intégration de jeunes lycéens ou étudiants. L'expérience se fait d'ailleurs souvent en groupe de 3 à 5 personnes (50 %) et bien plus exceptionnellement en solitaire (6 %). C'est aussi une expérience que l'on fait partager aux proches : ainsi 79 % des habitants du bassin qui visitent la dune accompagnent des amis et de la famille (Nxa, 2014). On « partage l'émotion qui marque les esprits au-delà de ce que l'on avait même imaginé » (*tripadvisor.fr*) ; « c'est magique le soir entre copains pour regarder le soleil se coucher dans la mer, les chaussures pleines de sable (*familiscope.fr*) ».

Les pentes de la dune sont raides mais peuvent être gravies sans recourir à des techniques ou du matériel spécifiques, contrairement à des parois rocheuses ou un sommet montagneux. Le sable s'adapte aux formes de tous les corps. On s'y enfonce sans y être enseveli. Une fois le sommet atteint, l'espace du promontoire est accueillant. Il favorise à la fois les rencontres par une proximité topographique, la recherche d'une cospatialité par la médiation du paysage ou le repli intérieur. La dune est un lieu où l'on n'est jamais vraiment seul (espace de co-présence) mais où il est aisément possible de s'isoler par le déplacement ou le dé-placement (Lussault, 2009).

Au sommet de la dune, tout semble donner une forme de douceur à l'espace et à l'expérience, les multiples déclinaisons possibles de l'effort physique et le paysage récompense se combinent pour produire un espace de ressourcement hors norme.

La valeur de la liberté

Au sommet de la dune chacun peut vivre son expérience à sa manière. Aux visiteurs occasionnels qui viennent découvrir le lieu s'ajoutent les pratiquants réguliers à divers titres.

14. À la question « Quelles activités avez-vous pratiqué sur le site (multiple) », les réponses sont : ascension de la dune (81 %), randonnée-promenade (46 %), baignade (30 %), pique-nique (19 %), parapente (4 %), autre (4 %) (Deloitte, 2014).

Les résidents fréquentent la dune pour accompagner des amis ou de la famille, profiter de la vue ou se balader, pour 40 % d'entre-eux c'est aussi suivre l'évolution du site (Nxa, 2014). Cela traduit sans doute un désir de connaissance mais il s'agit également d'être le témoin de la force inéluctable du processus naturel. On vient voir régulièrement un espace naturel mobile, peu contraint, non aménagé, sans barrière, sans sentier balisé, un espace de liberté où les marques de la privatisation n'apparaissent que sur les marges, aux abords des campings. On observe la force tranquille du sable qui avance, envahit la forêt. On évalue, on admire, on se rend à l'évidence de l'impuissance de l'homme face à cette lame de fond.

La dune est aussi un site de sport de nature pour les adeptes du vol libre : 25 000 parapentistes s'élancent chaque année depuis 2013 du versant océanique de la dune (Rapport d'enquête, 2015). Faire le grand saut en ce lieu relève pour certains d'un rêve d'enfant : « *La dune du Pilat est au parapentiste ce que le Pays imaginaire est à Peter Pan et aux enfants perdus* » (lyonparapente.fr).

C'est un lieu de plus en plus recherché pour la contemplation solitaire, en petit groupe ou organisée. En effet, des clubs de yoga de la région, des associations et des « coachs bien être¹⁵ » proposent, à partir des beaux jours et pour des week-ends, des activités au sommet de la dune. Le secteur sud est privilégié parce que moins fréquenté. Méditation, contemplation, écoute du vent, contact avec les éléments naturels sont proposés. L'objectif est le ressourcement : retour à l'essence des choses et l'essence de soi ; le paysage tient dans cette démarche un rôle important¹⁶.

Une des activités favorites des visiteurs reste l'observation des autres et le partage d'un amusement collectif sur les pentes de la dune. Il y a ceux qui montent avec peine, le souffle coupé, du sable jusqu'aux mollets, dans une procession silencieuse. Et il y a ceux qui s'élancent du haut de la pente, enfants ou ayant dépassé l'âge de l'être, le plus vite

possible, « *pour descendre je me suis jetée dans le sable jusqu'en bas, une vraie gamine, la seule chose qui m'a empêché de le refaire c'est toutes les marches que l'on doit monter avant de faire "sa petite folle"* » (voyage.linternaute.com). La pente est source de jeux. Certains tentent la luge montée sur le sac à dos, d'autres les rouler-bouler, d'autres le surf et le ski sur sable (activités par ailleurs interdites). Ceux qui observent d'en haut demeurent dans une bulle récréative et retardent le moment où il faudra bien redescendre.

La forte fréquentation de la dune et la diversification des usages posent le problème de la gestion des flux. Aujourd'hui, peu de visiteurs sont conscients de fouler des parcelles privées sur lesquelles la responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accident. La maîtrise foncière du Grand Site donnerait les moyens au SMGDP de mieux contrôler l'usage du site dans le but d'organiser l'accueil des visiteurs et de réguler les activités au sommet et sur les pentes. Du côté des usagers, ce serait plutôt une bonne chose car la forte fréquentation et l'hétérogénéité des usages est parfois source de tensions : « Le principal problème de la dune, c'est la sur-fréquentation, et de façon collatérale les comportements irresponsables qui vont parfois de pair. Autant la dune peut être un lieu absolument magique, autant cela devient infernal lorsqu'on se retrouve au milieu d'une école de vingt débutants bataves, un autocar de teutons en goguette et un groupe de quinze pilotes Franciliens n'ayant pas volé depuis l'été précédent (au moins). Tous ces gens pris individuellement seraient des gens de bonne compagnie, mais la massification n'arrange rien. » (parapentiste.info, 2013).

CONCLUSION – D'UNE EXPÉRI-MENTATION PAR L'ANALYSE DE LA CONSTRUCTION DES VALEURS D'UN ESPACE A UNE APPROCHE RÉFLEXIVE DU CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Expérimenter la notion de capital environnemental en s'attachant à la question de la valeur, nous a permis de produire des éléments susceptibles de nourrir une analyse rénovée de la question de la qualité d'un lieu, de sa conflictualité voire du rôle des acteurs notamment publics dans l'organisation de la conciliation de valeurs différentes et

15. Exemples : [www.signature-coach.fr/tag/pyla] [<http://www.julieferrez.com/blog/index.php?post/2012/07/13/La-journée-bien-être-Paris-Pyla-avec-Julie,-votre-coach>]; [<http://www.dtoxwithlove.com/wp-content/uploads/D-tox-sejour-cap-ferret-2015>], etc.

16. « Vous regardez le paysage en laissant votre regard le plus large possible, mais sans forcer. Et décontractez tout votre corps en relâchant tout particulièrement les muscles de la nuque et du crâne. Vous laissez venir en vous le paysage, en vous ouvrant à l'espace présent. » (developpementintegral.com).

constitutives d'un haut lieu. Dans le même temps, la mobilisation de cette notion nouvelle, proposée à l'expérimentation par l'équipe Géolab, nous a aussi amené à tenter de positionner cette notion de capital environnemental dans le paysage de notions voisines plus instituées (capital naturel, ressource, géosystème). Deux axes qui constituent aujourd'hui des ouvertures et des pistes de réflexion stimulantes, qui restent à développer et préciser.

Organiser la conciliation/réconciliation des valeurs

La caractérisation des différentes valeurs produites par la dune fait apparaître des interactions potentiellement conflictuelles, entre des appropriations par des « accédants » demandeurs d'espaces pour leurs pratiques – qu'ils soient touristes, excursionnistes ou habitants – et des ayants droit et gestionnaires « titulaires » de ces espaces qui défendent leur droit de propriété privée (pour reprendre la terminologie de C. Michel, 2003).

C'est la reconnaissance de la publicisation et des différentes valeurs de l'espace dunaire par les acteurs publics qui a amené la création du Syndicat Mixte, dont la mission a été de maintenir le site ouvert (valorisation de la ressource) tout en assurant sa protection avec un objectif à moyen terme clair : le contrôle du foncier¹⁷. Ce contrôle, en cours de réalisation avec l'appui fort du Conservatoire du Littoral, vise notamment à sortir de la contradiction entre des pratiques avérées qui sont celles d'un espace public, mais développées sur un espace largement privé. Il s'agit en quelque sorte de faire passer la dune du Pilat d'espace public coutumier à espace public statutaire.

L'enjeu est aussi de continuer à faire co-exister des pratiques et des territorialités fondées sur des valeurs différentes qui créent la forte attractivité du site et participent directement ou indirectement à produire des retombées économiques importantes pour les territoires environnants. Il s'agit pour le SMGDP de réduire autant que possible des discordances entre, par exemple, les objectifs de gestion et de sécurisation d'un espace public et la valeur de la liberté, prônée par une catégorie d'usagers de la

dune, quitte à « paradoxalement » pouvoir encadrer certaines formes de cette liberté revendiquée.

Mais cette acquisition foncière, demeure pour l'instant incomplète et délicate à achever, dans la mesure où le processus de négociation a été privilégié. Les campings, même menacés par la submersion par le sable, de par leur valeur économique restent encore en marge du processus de rachat engagés par les acteurs publics. L'actuelle situation de rente des campings, même de court terme, participe à ne pas leur faire envisager la perte de valeur pourtant inéluctable à plus long terme.

Le capital environnemental : les « habits neufs » du géosystème ?

Au regard de l'approche aujourd'hui « classique » par les conflits d'usage – adoptée dans le programme OSQUAR –, le capital environnemental présente l'intérêt d'aborder la question de la valeur dans un sens plus large, plus englobant. La valeur, de quelque nature qu'elle soit, constitue sans équivoque le construit social qui produit le capital comme la qualité environnementale, paysagère ou écologique finalement. La qualité pourrait alors même être considérée comme un processus d'objectivation de valeur(s).

Le capital environnemental, notion en construction, nous a donc permis d'appréhender les pratiques multiples d'un espace d'exception, les différentes modalités d'appropriation du site et de qualifier les valeurs de différentes natures associées à la dune du Pilat. Il se démarque clairement, à l'exception du recours au vocable de capital, du capital naturel qui correspond à l'« Ensemble des ressources énergétiques et des matières premières présentes sous une forme non renouvelable ou renouvelable dans la nature, ainsi que les processus naturels qui permettent l'accomplissement de fonctions vitales notamment pour la survie de l'espèce humaine : production d'oxygène, purification de l'eau, régulation de la composition chimique de l'atmosphère » (Bourg et Papaux, 2015, p. 124). Il renvoie à la fois à des stocks et à des fonctions vitales – ou services écosystémiques – assurées par les écosystèmes à différents niveaux. La dune du Pilat, en tant que stock de sable, n'offre pas vraiment de services écosystémiques fondamentaux à la survie de l'espèce humaine.

17. Article 4 des statuts du Syndicat mixte [http://www.ladumedupilat.com/La-gestion-du-Grand-Site_a85.html].

En revanche, si le capital environnemental, en tant que grille d'analyse est utile, il s'appuie sur un postulat ambigu quant au statut de la ressource. En effet, le principe selon lequel « Aucune ressource n'est un capital en soi : elle le devient quand il existe une demande sociale » (Geolab, 2015), construit l'ambiguïté autour d'une ressource considérée comme un donné. Or de notre point de vue, c'est fondamentalement la ressource qui ne va pas de soi et le statut de ressource ne s'acquiert que par la formulation d'une demande sociale, donc avant même d'être appréhendée en tant que capital. De plus, la question du collectif n'a rien d'une évidence dès lors que le vocable capital est structurant. Or la dune, par exemple, bien que n'étant pas (encore) un espace public, est pourtant construite par les pratiques et les regards comme un espace public voire même commun, appropriée et même gérée à la manière d'un bien collectif.

Enfin, la notion de capital environnemental nécessite d'être positionnée clairement au regard d'autres notions ou grilles déjà existantes telles que le Géosystème-Territoire-Paysage (GTP), qui vise comme lui, à produire un cadre d'analyse de la complexité des questions environnementales, en se positionnant par rapport à la notion de ressource. En effet, comme le GTP, le capital environnemental se fonde sur une approche globale de l'environnement : « Derrière la notion d'environnement, il y a une façon de voir, d'interpréter et de vivre le monde à la fois globale et interactive, qui dépasse et imprègne toute analyse scientifique » (Bertrand et Bertrand, 2002, p. 287). Il paraît dès lors délicat de construire le capital environnemental en ignorant le cadre d'analyse théorique et méthodologique des systèmes environnementaux proposé par G. Bertrand et son triptyque source/ressource/ressourcement, soit trois facettes de la construction de l'environnement aux temporalités différentes et entrelacées. « Le Géosystème est le temps de la source, c'est-à-dire celui des composants et des mécanismes biophysiques plus ou moins anthropisés qui jouent à partir du Néolithique. [...] » Il est donc artificialisé et peut même parfois être qualifié d'artefact. « Le Territoire est le temps de la ressource. Il correspond à l'invention des différentes ressources et à leur mise en exploitation par les sociétés. Le Paysage est le temps du ressourcement au sens large. Il s'inscrit dans les multiples temporalités des vécus et des

représentations, des symboles, des mythes et des rêves. » Dès lors le capital environnemental s'avère proche du GTP, et peut même apparaître comme une reformulation du GTP avec une entrée forte par les valeurs (que ne rejette pas G. Bertrand, qui intègre la question de la valeur intrinsèque)¹⁸.

Bibliographie

- ANDRÉ-LAMAT V., MELLAC M., 2014. L'île aux Oiseaux, appropriation conflictuelle d'un haut lieu du bassin d'Arcachon, *Information géographique*, n° 2, p. 63-84.
- BERTRAND G., 1991. La nature en géographie : un paradigme d'interface, *GEODOC*, Toulouse, Institut de géographie, université de Toulouse 2 – Le Mirail, n° 34, 16 p.
- BERTRAND G., BERTRAND C., 2002. *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Arguments, coll. « Parcours et paroles », 330 p.
- BOURDIEU P., 1980. Le capital social, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, n° 1, p. 2-3.
- BOURDIEU P., 1993. Effets de Lieu, in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, coll. « Point », p. 249-250.
- BOURG D., PAPAUX A. (dir.), 2015. *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1088 p.
- K J.-B., 1991, (trad. 2009). *Genèse. La bible et l'écologie*, Marseille, Wildproject, coll. « Domaine sauvage », 120 p.
- CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2012. *Site classé de la Dune du Pilat. Aménagement des campings*. Rapport n° 008743-01 établi par Clément D., 79 p.
- CORBIN A., 1995. La mer et l'émergence du désir de rivage, *Cahiers du Conservatoire du Littoral*, n° 125, p. 5-15.
- DALÈS C., 2012. *Études des processus conflictuels autour de la mise en patrimoine de la dune du Pilat*. Mémoire Master 2 Géographie, dir. ANDRÉ-LAMAT V., MELLAC M., UFR STC, université Bordeaux Montaigne, 146 p.
- DE SAINT ANGEL E., 2013. *Le petit ferretcapien (guide à l'usage des parisiens et autres étrangers)*, Méridon, Vents Salés, 216 p.
- DEBARBIEUX B., 1993. Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier, *L'Espace Géographique*, n° 1, vol. 22, p. 5-13.
- DEBARBIEUX B., 1995. Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, *L'Espace géographique*, vol. 24, n° 24-2, p. 97-112.
- DELOITTE, 2014. *Évaluation des retombées socio-économiques du Grand Site de la Dune du Pilat*, Rapport final, 126 p.
- FERRET S., 2011. *Deepwater horizon. Ethique de la nature et philosophie de la crise écologique*, Paris, Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 325 p.
- GEOLAB, 2015. *Capital environnemental : représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales*, appel à com-

18. Les Pyrénées peuvent être considérées aujourd'hui « comme une source, neutre et gratuite, ayant une existence et une valeur indépendantes de toute forme d'exploitation économique immédiate. Il en est ainsi du paysage, sans valeur marchande directe [...] ». « L'œil du Gypaète », in BERTRAND G., BERTRAND C., *Une Géographie traversière*, Paris, Quæ, 2002, p. 299.

- munication, colloque 18-21 novembre 2015, Limoges, 2 p. [<http://www.unilim.fr/evénements/capital-environnemental-representations-pratiques-dominations-appropriations-spatiales/>].
- GIP LITTORAL AQUITAIN, 2016. *Quel positionnement touristique pour la Teste-du-Buch face au recul du trait de côte et à l'avancée dunaire?* Résumé non technique. Appel à projet Relocalisation au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, 2 p.
- LÉVY J., 2003. Capital spatial, in LÉVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LUSSAULT M., 2003. Spatialité, in LÉVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LUSSAULT M., 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, coll. « Mondes vécus », 222 p.
- MARTIN A., 1999. *La nature a-t-elle un prix? Critique de l'évaluation monétaire des biens environnementaux*, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences économiques et sociales », 100 p.
- MICHEL C., 2003. *L'accès du public aux espaces naturels, agricoles et forestiers et l'exercice du droit de propriété : des équilibres à gérer*, Thèse de doctorat de l'Engref dirigée par L. Mermet.
- MUGICA J., HOAREAU A., 2010. *Mise en place du suivi de l'évolution de la Grande Dune du Pilat*, Rapport BRGM, 28 p.
- NXA, 2014. *Étude du profil des visiteurs et de la fréquentation de la Grande Dune du Pilat*, Rapport, 57 p.
- PIRIOU J., 2011. Le haut-lieu touristique, *Téoros*, n° 1, vol. 30, p 25-32.
- RAPPORT D'ENQUÊTE, 2015. *Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des acquisitions de parcelles constitutives des espaces naturels de la Dune du Pilat*. Département de la Gironde, 14 p.
- SAINTENY G., 2012. Comment chiffrer la valeur économique de la biodiversité?, in FLEURY C., PRÉVOY-JULLIARD A.-C. (dir.), *L'exigence de la réconciliation. Biodiversité et société*, Paris, Fayard, coll. « Le temps de sciences », p. 297-309.
- La Dépêche*, 30 avril 2015, Dune du Pilat : comment la sauvegarder?
- La Tribune*, 22 août 2014, Menacés, les campings du Pyla répondent par l'intelligence.
- La Tribune*, 8 décembre 2014, Pyla-sur-Mer : le ministère enfonce les campings de la dune sous le sable.
- Le Figaro*, 17 août 2015, La dune du Pilat vaudrait 50 centimes le mètre carré.
- ot-campings.com*, 5 janvier 2015, Dune du Pilat : 230 mobile-homes à retirer.
- Sud-Ouest*, 20 février 2015, Bassin d'Arcachon : procédure d'expropriation sur la dune du Pilat.
- Sud-Ouest*, 26 avril 2015, Pourquoi l'État veut acheter la dune du Pilat.
- Sud-Ouest*, 12 février 2016, la dune du Pilat passée au révélateur.
- RTL, 7 octobre 2015, Arcachon : la dune du Pilat va bientôt devenir la propriété de l'État. [<http://www.aqui.fr/special/monter-la-dune-du-pyla-et-mourir-par-laura-jarry,5170.html>].
- [<https://www.abritel.fr/location-vacances/p1273735>].
- [<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>].
- [<http://developpementintegral.com/post/meditation-contemplative-1894/>].
- [<http://ellesenparlent.com/2015/09/dune-pilat-forever-21/>].
- [<http://www.familiscope.fr/sorties-famille/balades/dune-du-pyla/>].
- [<http://www.lespavesbordelais.fr/2013/04/assaut-decouverte-la-dune-du-pyla-pilat/>].
- [<http://www.littoral-aquitain.fr>].
- [<http://lyonparapente.fr/blog/2016/01/28/teaser-semaine-dune-du-pyla/>].
- [<http://www.ot-campings.com>].
- [<http://www.parapentiste.info/forum/sites-de-vols/dune-du-pyla-conditions-de-vol-hors-saison-t17387.0.html>].
- [https://www.tripadvisor.fr/Attraction_Review-g1079336-d247685-Reviews-Dune_du_Pilat-La_Teste_de_Buch_Gironde_Aquitaine.html].
- [<http://voyage.linternaute.com/forum/affich-20674219-je-pars-du-cote-de-la-dune-du-pilat-au-mois-de-juin-en-voyage-de-noces.html>].